

Annexe II – Fiche-exemple de calcul du nombre de sièges à attribuer dans le cadre de l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ou de délégation de services publics au scrutin proportionnel au plus fort reste

Deux listes sont représentées A et B.

Le nombre total de sièges à pourvoir (SAP) est le nombre total sièges de membres titulaires de la commission (non compris le siège de président de la commission) :

$$SAP = \dots$$

Le nombre de suffrages exprimés (SE) correspond au nombre total de bulletins duquel sont soustraits les bulletins blancs ou nuls.

$$SE = \dots$$

Le quotient électoral (QE) se calcule en fonction du total des suffrages exprimés (SE), selon la formule suivante :

$$QE = SE / SAP = \dots$$

Le nombre de voix obtenues par chaque liste (V) est le nombre de voix ou suffrages exprimés en faveur de chacune des listes en présence.

$$\text{Le nombre de voix obtenues par la liste A (VA)} = \dots$$

$$\text{Le nombre de voix obtenues par la liste B (VB)} = \dots$$

⇒ Le - répartition des sièges :

Le nombre de siège(s) obtenu(s) (SO) par chaque liste est égal au nombre entier du quotient qui résulte de la division du nombre de voix obtenues par le quotient électoral (ex : quotient = 3,62 = 3 sièges ou quotient = 0,8 = 0 siège).

$$\text{Liste A : } VA / QE = \dots = \dots \text{ (nombre entier) = SOA}$$

$$\text{Liste B : } VB / QE = \dots = \dots \text{ (nombre entier) = SOB}$$

Cette première répartition permet :

- à la liste A d'obtenir ... siège(s)

- à la liste B d'obtenir ... siège(s)

Le total des sièges pourvus est de : ... siège(s)

⇒ 2^e – attribution du siège restant

Dans tous les cas, il reste un siège à pourvoir.

Le siège restant à pourvoir est attribué sur la base du calcul du plus fort reste selon la règle suivante :

Le reste de la liste A est égal à : $VA - (SOA \times QE) = \dots$

Le reste de la liste B est égal à : $VB - (SOB \times QE) = \dots$

Quelle est la liste qui obtient le plus fort reste ? A ou B

La liste qui a obtenu le plus fort reste se voit attribuer le dernier siège à pourvoir.

La liste A reçoit ... siège qui reste à pourvoir.

La liste B reçoit ... siège qui reste à pourvoir.

Au terme du calcul :

- la liste A obtient au total ... siège(s) de titulaire(s) et en nombre égal ... siège(s) de suppléant(s)

- la liste B obtient au total ... siège(s) de titulaire(s) et en nombre égal ... siège(s) de suppléant(s)